

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans le Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



## Artemis Global Emerging Markets Fund (le « Fonds »)

Actions de distribution de catégorie I (GBP) [ISIN : GB00BW9HL249]

Un compartiment d'Artemis Investment Funds ICVC. Le Fonds est géré par Artemis Fund Managers Limited.

### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif :** Le Fonds vise à réaliser des rendements positifs à long terme via une combinaison de croissance du capital et de revenu.

**Politique d'investissement :**

- Le Fonds investira principalement (au moins 80%) dans des sociétés cotées et/ou négociées sur les marchés émergents, ainsi que dans des entreprises qui sont basées ou exercent une part significative de leurs activités dans les marchés émergents et qui sont cotées sur un marché réglementé de pays développés.
- Le choix des investissements est à la discrétion du Fonds et n'est pas limité en termes de taille d'entreprise, de secteur d'activité exploité ou de répartition géographique du portefeuille.

Le Fonds peut également investir dans :

- Des titres à revenu fixe qui sont des investissements (pouvant être émis par une société, un gouvernement ou une autre entité) qui versent un niveau fixe de revenu ou d'intérêt.
- Des dérivés (instruments financiers dont la valeur est liée aux variations attendues du cours d'un actif sous-jacent) pour réaliser son objectif d'investissement, protéger la valeur du Fonds, réduire les coûts et/ou générer des revenus supplémentaires.

**Indice de référence du Fonds :**

• **MSCI EM (Emerging Markets) NR GBP**

Un indicateur largement utilisé pour mesurer la performance des marchés boursiers émergents dans lesquels le Fonds investit. Il sert d'« indice de référence étalon » par rapport auquel le rendement du Fonds peut être comparé. La gestion du Fonds n'est pas limitée par cet indice de référence.

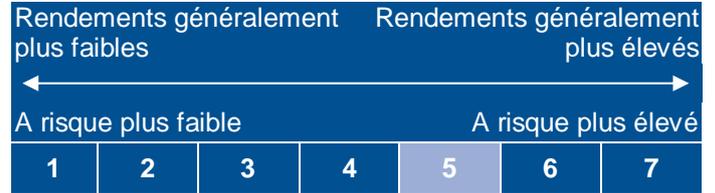
• **IA Global Emerging Markets NR**

Un groupe de Fonds d'autres gestionnaires d'actifs qui investissent dans des types d'actifs similaires à ce Fonds, réunis au sein de l'Investment Association. Il sert d'« indice de référence étalon » par rapport auquel le rendement du Fonds peut être comparé. La gestion du Fonds n'est pas limitée par cet indice de référence.

**Autres informations :**

- Fréquence de négociation :** vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque semaine, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés britanniques. Les opérations sont traitées à midi, heure anglaise, et comprendront vos instructions pour acheter ou vendre vos actions le même jour si celles-ci sont reçues avant cette heure.
- Politique de distribution :** Il s'agit d'une catégorie de distribution. Tout revenu perçu par ce Fonds vous sera distribué tous les 12 mois.

### Profil de risque et de rendement



- Le Fonds relève de la catégorie de risque indiquée en raison de sa volatilité historique (la proportion ainsi que la rapidité avec laquelle la valeur des actions du Fonds a augmenté et chuté par le passé). Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut varier dans le temps.
- Un indicateur de risque « 1 » ne signifie pas que l'investissement est « sans risque ».

**L'indicateur de risque peut ne pas pleinement tenir compte des risques suivants, lesquels peuvent avoir une incidence sur la performance du Fonds :**

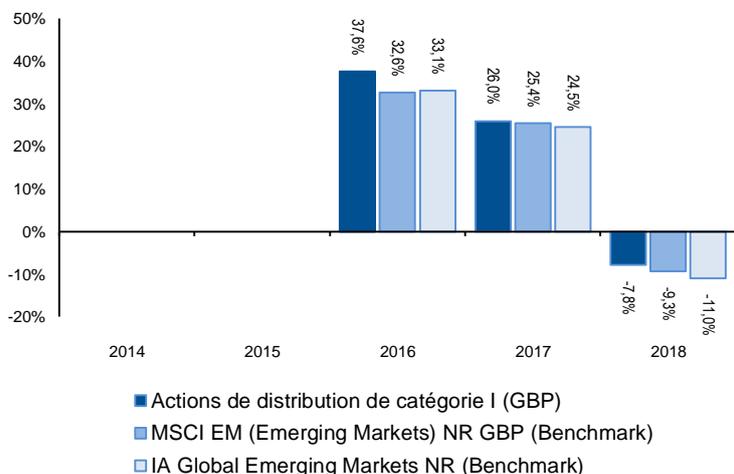
- Risque de volatilité du marché :** la valeur du Fonds ou de ses revenus peut augmenter ou diminuer en raison des variations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt, chacun des trois pouvant évoluer de façon irrationnelle et être influencé de manière imprévisible par divers facteurs, notamment des événements politiques et économiques.
- Risque de change :** une partie ou la totalité des actifs du Fonds peut être placée dans une devise autre que sa devise de comptabilité. La valeur des actifs, et le revenu qui en découle, peuvent diminuer si la devise chute par rapport à la devise de comptabilité du Fonds.
- Risque de crédit :** Les investissements dans des titres à revenu fixe sont exposés aux risques de marché et de crédit et seront impactés par les variations des taux d'intérêt. Les variations des taux d'intérêt sont déterminées par un certain nombre de facteurs économiques, en particulier par les prévisions du marché en termes d'inflation future.
- Risque lié aux produits dérivés :** Le Fonds peut investir dans des instruments dérivés dans l'objectif de bénéficier tant de la hausse que de la baisse (prise de positions courtes) des cours. Si la valeur des actifs rattachés évolue dans la direction contraire, le Fonds perdra de l'argent. Par ailleurs, un instrument dérivé peut ne pas générer le niveau de rendement attendu et entraîner pour le Fonds des pertes supérieures à son propre coût.
- Risque lié aux marchés émergents :** Un investissement sur les marchés émergents peut entraîner un risque supérieur à celui habituellement associé aux marchés plus établis. En conséquence, le Fonds peut subir des variations de valeur plus élevées.
- Risque lié à l'investissement en Chine :** le Fonds peut investir en Actions A chinoises (actions négociées sur des Bourses chinoises en renminbi). Il existe un risque que le Fonds puisse rencontrer des difficultés ou encourir des délais dans l'exercice de ses droits sur ces actions, notamment en matière de titularité ou de garantie de la propriété.

## Frais du Fonds

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucuns
Frais de sortie	Aucuns
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,950%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

- Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.
- Le montant des frais courants correspond à une estimation plutôt qu'à des chiffres passés car il rend mieux compte du montant des frais futurs escomptés. Les frais peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais exacts facturés pour chaque exercice figurent dans le rapport annuel du Fonds.
- Les frais de gestion annuels sont prélevés sur le capital. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section 7 du prospectus du Fonds, lequel est disponible sur at [www.artemisfunds.com](http://www.artemisfunds.com) ou [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

## Performances passées



- Les performances passées présentées dans le graphique incluent l'ensemble des frais à l'exception des frais d'entrée de la période durant laquelle ces derniers étaient applicables.
- Les performances passées du Fonds ne préjugent en rien de ses performances futures.
- La performance est calculée en livre sterling.
- Date de lancement du Fonds : 8 avril 2015.
- Date de lancement de la Catégorie : 8 avril 2015.
- Cette catégorie peut être libellée dans une devise ou se caractériser par des frais ou une approche de couverture différente de celles de l'indice de référence du secteur de l'IA.

## Informations pratiques

**Dépositaire** : J.P. Morgan Europe Limited.

**Informations complémentaires** : veuillez consulter le prospectus et les derniers rapports semestriel et annuel du Fonds. Les documents sont mis à disposition en anglais et en allemand, sans frais. Vous pouvez obtenir ces renseignements, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions des différentes catégories du Fonds, en contactant Artemis ou sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

**Actif des compartiments** : les actifs de chaque compartiment sont détenus en propriété exclusive et ne sauraient être utilisés pour acquitter les passifs de quelque autre compartiment ou d'Artemis Investment Funds ICVC.

**Politique de rémunération** : les informations relatives à la politique de rémunération d'Artemis sont disponibles sur [www.artemisfunds.com](http://www.artemisfunds.com) ; un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande.

**Législation fiscale** : la législation fiscale britannique applicable au Fonds peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

**Responsabilité** : la responsabilité d'Artemis Fund Managers Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

**Glossaire** : pour toutes informations concernant certains des termes utilisés dans le présent document, veuillez consulter le site [www.artemisfunds.com/glossary](http://www.artemisfunds.com/glossary).

**Échanges** : sous réserve de toute restriction relative à l'éligibilité des investisseurs à l'égard d'une catégorie particulière, vous pouvez échanger vos investissements entre les Fonds ou les catégories de la gamme Artemis. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au prospectus ou contacter Artemis.

**Informations complémentaires pour les investisseurs suisses et domiciliés en Suisse** : le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du Représentant et de l'Agent payeur en Suisse, RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zürich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

**Coordonnées d'Artemis** : veuillez consulter le site [www.artemisfunds.com](http://www.artemisfunds.com) ou appeler au 0800 092 2051 (depuis le Royaume-Uni) ou le +441268 445 401.

**Autorisation et réglementation** : le Fonds est agréé au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority. Artemis Fund Managers Limited est agréé et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Les présentes informations clés pour l'investisseur sont exactes au 7 août 2019.